



Evangelisch-reformierte Kirche Schweiz
Église évangélique réformée de Suisse
Chiesa evangelica riformata in Svizzera
Baselgia evangelica refurmada da la Svizra

11

**Synode
du 12 au 14 juin 2022 à Sion**

Comptes 2021

Propositions

1. Le Synode approuve les comptes annuels de 2021.
2. Le Synode décide de porter l'excédent de recettes d'un montant de CHF 592 118 au capital de l'organisation.

Berne, le 12 avril 2022
Église évangélique réformée de Suisse

Le Conseil
La présidente La directrice de la chancellerie
Rita Famos Hella Hoppe

Table des matières

1.	Introduction.....	3
1.1.	Produits	3
1.2.	Charges d'exploitation.....	3
1.3.	Résultat financier et autres résultats	4
1.4.	Résultat des fonds	4
2.	Bilan.....	6
3.	Compte de résultat	7
4.	Tableau des flux de trésorerie.....	8
5.	Tableau sur la variation du capital.....	9
6.	Annexe aux comptes annuels	10
7.	Charges des projets et des <services et offres>.....	15
7.1.	Aperçu	15
7.2.	Explications au sujet des charges des projets et des <services et offres>	16
7.3.	Charges pour des projets et des <services et offres>	20
7.4.	Charges des projets par domaine thématique	22
7.5.	Répartition des charges par objectif	23
8.	Charges structurelles.....	25
9.	Rapport de l'organe de révision.....	27

1. Introduction

Les comptes bouclent sur un excédent de 592 KCHF. Le bon résultat financier et l'évolution à nouveau favorable de la bourse ont largement contribué à ce résultat réjouissant, à hauteur de 405 KCHF.

Par ailleurs, la dissolution d'une partie de la provision (95 KCHF) constituée en 2020 pour une créance non vérifiée à l'époque a influencé positivement le résultat.

Comme l'année précédente, l'année 2021 a été marquée par la pandémie de Covid-19. Les collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie ont à nouveau travaillé plusieurs mois en télétravail et plusieurs conférences ainsi que de nombreuses réunions ont eu lieu de manière virtuelle.

1.1. Produits

Conformément à la décision du Synode de novembre 2020, les contributions des Églises membres ont été à nouveau réduites en 2021. Les contributions des membres à hauteur de 5 922 KCHF restent cependant la principale source de revenus de l'EERS.

Comme chaque année, les contributions à redistribuer sont supérieures aux prévisions budgétaires, car les contributions volontaires et dons transitant des Églises membres aux œuvres et aux organisations internationales n'ont pas été budgétisés jusqu'à présent.¹

Les collectes pour les fonds ont largement manqué la cible, en particulier celle pour le fonds Solidarité protestante suisse SPS qui est restée environ 100 KCHF en dessous de ce que l'on pouvait anticiper sur la base des collectes des années précédentes.

1.2. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation se sont élevées à environ 8 100 KCHF, soit environ 70 KCHF de plus que le budget. Environ 170 KCHF des charges d'exploitation sont des collectes volontaires et des dons des Églises membres aux organisations internationales et aux œuvres d'entraide et missionnaires protestantes (voir ci-dessus). Corrigées de ces contributions transitoires, les charges d'exploitation ont été inférieures de 100 KCHF au budget.

Charges des projets et des <services et offres>

Le Synode a mis en vigueur le nouveau règlement des finances au 1^{er} janvier 2022. Celui-ci prévoit de ventiler les dépenses présentées jusqu'ici comme <charges de projets> en <charges de projets> et en <services et offres>. Parce qu'il supposait que le règlement des finances entrerait en vigueur le 1^{er} janvier 2021, le Conseil avait déjà intégré cette distinction dans le budget 2021. La présentation des comptes 2021 suit celle du budget.

La part des dépenses pour les projets et les <services et offres> a de nouveau légèrement augmenté par rapport à l'année précédente, passant de 62,8% à 64,7%.

Les dépenses pour les projets ont été inférieures d'environ 180 KCHF au budget. La plus grande différence a été constatée au niveau des champs d'action. Lorsque le budget avait été établi en été 2020, les champs d'action devaient avoir une autre signification que celle

¹ Les contributions transitoires seront budgétisées pour la première fois pour l'année 2023.

décidée par le Synode en été 2021. Ainsi, le budget se fondait sur l'hypothèse de six comités stratégiques au lieu de trois et prévoyait une autre méthode de travail.

«Offreunelumièr» a été le plus grand projet individuel, à travers duquel l'EERS a offert dans toute la Suisse la possibilité d'allumer virtuellement une bougie pascale pendant la pandémie.

Tous les projets n'ont à nouveau pas pu être réalisés comme prévu en raison de la pandémie de Covid-19. Ont notamment été affectés les labels environnementaux et les projets de développement durable qui y sont liés.

Les dépenses pour les «services et offres» – corrigées des montants en transit non budgétés – ont été inférieures de 140 KCHF aux prévisions budgétaires.

Les explications à partir de la page 15 fournissent des renseignements détaillés sur les dépenses pour les projets et les «services et offres».

Charges structurelles

La part des charges structurelles dans l'ensemble des charges d'exploitation a diminué par rapport à l'année précédente, passant de 37,2% à 35,3% mais elle reste toutefois nettement supérieure à celle des années antérieures à 2020. Une part importante de l'augmentation des charges est à nouveau due à un synode supplémentaire et à des dépenses plus élevées pour l'infrastructure des synodes. Afin de pouvoir respecter les règles de distance imposées par les autorités, les synodes de juin et de septembre n'ont pas pu se tenir à l'Hôtel du gouvernement de Berne et se sont déroulés à BernExpo. En raison du synode supplémentaire, les collaboratrices et collaborateurs qui s'occupent généralement de projets ont consacré plus de temps de travail à la structure.

L'annexe aux comptes annuels et les explications à partir de la page 25 fournissent des informations détaillées sur les charges structurelles.

1.3. Résultat financier et autres résultats

En raison de la bonne évolution des actions suisses notamment, le résultat financier a contribué à hauteur de 405 KCHF au résultat positif de l'exercice. La Banque Cantonale Bernoise offre désormais des fonds durables aux investisseurs institutionnels. Au début de l'année, l'EERS a donné ordre de vendre des parts de fonds et de recomposer son portefeuille avec des fonds durables selon ses directives de placement. Des bénéfices ont été réalisés lors de cette vente, d'où une plus-value relativement élevée, de près de 250 KCHF.

L'EERS assume l'administration de la Communauté de travail des Églises chrétiennes CTEC.CH et du Conseil des religions SCR. Les charges et les produits de ces organisations sont présentés comme résultat hors exploitation. Les dépenses de la CTEC.CH sont remboursées dans leur intégralité. Les dépenses pour le Conseil des religions sont prélevées sur le fonds SCR.

1.4. Résultat des fonds

En 2021, la collecte pour le Fonds pour le travail des femmes était encore une fois inférieure à l'année précédente. Comme les contributions aux Femmes Protestantes en Suisse sont calculées sur la base des recettes de l'année précédente, la fortune du fonds a été réduite de 10 KCHF.

La collecte de la Réformation était dédiée aux Églises ayant subi des pertes de recettes ou des dépenses supplémentaires en raison de la pandémie de Covid-19. Les recettes de la collecte ont été nettement inférieures aux attentes. Le comité a décidé de verser malgré tout la somme de 370 KCHF aux Églises concernées. La fortune du fonds a ainsi fondu de 265 KCHF et s'élève désormais à 465 KCHF.

L'Offrande des catéchumènes a été transférée à un projet en faveur de la jeunesse en Ukraine.

En 2021, un projet à Londres et un autre à Milan ont été soutenus par le Fonds pour les Églises suisses à l'étranger CESE.

La FEPS avait assuré la présidence du Conseil suisse des religions SCR jusqu'à début 2018. Ensuite, la présidence a été transmise à l'Église catholique-chrétienne, l'administration restant aux mains de l'EERS conformément à l'accord passé avec le SCR. Le capital du SCR est présenté comme un fonds affecté.

2. Bilan

	31.12.2021		Variation KCHF	31.12.2020	
	Actif KCHF	Passif KCHF		Actif KCHF	Passif KCHF
Actif circulant	8'077		165	7'912	
Liquidités	2'297		-227	2'524	
4.1 Titres	5'735		422	5'313	
4.2 Créances	-		-46	46	
Correction de valeur sur créances	-		-	-	
Impôt anticipé à récupérer	29		-	29	
Comptes de régularisation actif	16		16	-	
4.3 Actif immobilisé	2'893		-111	3'004	
Immeuble	4'079		-	4'079	
Correction de valeur sur l'immeuble	-1'209		-102	-1'107	
Immobilisations corporelles ex. Immeuble	23		-9	32	
4.4 Prêt	-		-	-	
Engagements à court terme		492	278		770
Dettes résultant de livraisons et de prestations		208	-82		126
4.5 Provisions à court terme		50	95		145
4.6 Comptes de régularisation passif		234	265		499
Capital des fonds (fonds affectés)		1'186	320		1'506
Fonds diaspora en Suisse		39	-		39
Fonds travail des femmes		72	13		85
Fonds droits de l'Homme		60	-		60
Fonds Solidarité protestante suisse		465	265		730
Fonds Églises suisses à l'étranger		361	48		409
Fonds Journées de l'Église en Suisse		163	-		163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux		-	-		-
Capital SCR (Conseil suisse des religions)		26	-6		20
Capital de l'organisation		9'292	-652		8'640
4.7 Réserves de réévaluation		4'220	-5		4'215
Réserve de réévaluation		2'786	101		2'887
Réserve de fluctuations des placements		1'434	-106		1'328
Fonds libres		2'633	-55		2'578
Fonds prévoyance vieillesse		88	-		88
Fonds Huldrych Zwingli		902	-		902
Fonds manifestations internationales		359	-55		304
Fonds John Jeffries		1'258	-		1'258
Fonds publications / documentations		5	-		5
Fonds de solidarité		21	-		21
Capital libre		1'847	-607		1'240
Résultat de l'exercice précédent (utilisation à décider)		-	544		544
Résultat de l'exercice		592	-529		63
	10'970	10'970	+/-54	10'916	10'916

3. Compte de résultat

	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
	KCHF	%	KCHF	%	KCHF	%
Produits						
Contributions des membres	5'922	74.2	5'922	74.8	6'045	69.4
Autres contributions (aux projets)	538	6.7	534	6.7	943	10.8
Donations reçues (affectées)	0	0.0	0	0.0	20	0.2
Sommes cible pour transmission	1'124	14.1	955	12.1	1'126	12.9
Collectes pour fonds	328	4.1	465	5.9	504	5.8
Total produits internes	7'912		7'876		8'638	
Produits de prestations fournies	50	0.6	36	0.5	56	0.6
Produits de remboursements div. des assurances	17	0.2	0	0.0	12	0.1
Produits d'exploitation	7'979		7'912		8'706	
Charges d'exploitation						
Charges directes de projets						
Projets						
Frais de personnel	-566	7.0	-578	7.2	-1'742	20.1
Frais de voyage et de représentation	-7	0.1	-24	0.3	-19	0.2
Frais généraux	-165	2.0	-315	3.9	-1'732	20.0
Transmission des sommes cibles	0	0.0	0	0.0	-1'126	13.0
Transmission d'autres sommes	0	0.0	0	0.0	-829	9.6
Total Projets	-738		-917			
Services et offres						
Frais de personnel	-1'080	13.3	-1'297			
Frais de voyage et de représentation	-16	0.2	-48			
Frais généraux	-1'863	23.0	-1'753			
Transmission des sommes cibles	-1'124	13.9	-955			
Transmission d'autres sommes	-420	5.2	-420			
Total Services et offres	-4'503		-4'473			
Total charges directes de projets	-5'241	64.7	-5'390	67.1	-5'448	62.8
Charges structurelles						
Frais de personnel	-2'025	25.0	-1'920	23.9	-2'003	23.1
Frais de voyage et de représentation	-47	0.6	-105	1.3	-38	0.4
Frais généraux	-573	7.1	-390	4.9	-960	11.1
Frais d'entretien	-101	1.2	-100	1.2	-100	1.2
Amortissements	-118	1.5	-128	1.6	-121	1.4
Total charges structurelles	-2'864	35.3	-2'643	32.9	-3'222	37.2
Total charges d'exploitation	-8'105		-8'033		-8'670	
Résultat d'exploitation	-126		-121		36	
Résultat financier						
Produits financiers	405		70		90	
Charges financières	-34		-20		-32	
Total résultat financier	371		50		58	
Résultat hors exploitation						
Produits sans rapport avec l'organisation	143		137		138	
Charges sans rapport avec l'organisation	-162		-136		-163	
Produits exceptionnels	106		0		50	
Charges exceptionnelles	0		0		0	
Total résultat hors exploitation	87		1		25	
Résultat avant variation du capital des fonds	332		-70		119	
Variation du capital des fonds						
Fonds affectés						
Allocation	-812		-948		-1'055	
Utilisation	1'132		957		960	
Fonds libres et capital attribué						
Allocation	-161		-55		-67	
Utilisation	101		102		106	
Total variation du capital des fonds	260		56		-56	
Résultat annuel (avant alloc. au cap. de l'organis.)	592		-14		63	
Attributions						
Utilisation à décider par le Synode	-592		14		-63	
Résultat annuel	0		0		0	

4. Tableau des flux de trésorerie

	2021	2020
A Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation		
Résultat annuel (avant allocations au capital de l'organisation)	592	63
Variation du capital des fonds	-260	63
Amortissements	103	59
Constitution et dissolution des provisions	-95	145
Diminution/Augmentation des titres	-422	-156
Diminution/Augmentation des créances	46	-10
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation actif	-16	0
Diminution/Augmentation des dettes à court terme	82	14
Diminution/Augmentation des comptes de régularisation passif	<u>-265</u>	<u>9</u>
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'exploitation	-235	187
B Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement		
Investissements dans les immobilisations corporelles	-6	22
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	14	0
Investissements dans les immobilisations financières	0	0
Désinvestissements d'immobilisations financières	0	13
Flux de trésorerie résultant de l'activité d'investissement	8	35
C Flux de trésorerie résultant de l'activité de financement		
Augmentation/Diminution des dettes financières	0	0
	0	0
Variation des liquidités	-227	222
D Justificatif variation des liquidités		
État des liquidités au 1.1.	2'524	2'302
État des liquidités au 31.12.	2'297	2'524
Variation	-227	222

5. Tableau sur la variation du capital

Comptes	Existant initial 1.1.2021	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2021
Fonds affectés						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	85		52		-65	72
Fonds droits de l'Homme	60		25		-25	60
Fonds Solidarité protestante suisse	730		252		-517	465
Fonds Églises suisses à l'étranger	409				-48	361
Fonds Journées de l'Église en Suisse	163					163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux	0		420		-420	0
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	20		63		-57	26
Capital des fonds (fonds affectés)	1'506		812	0	-1'132	1'186
Réserves de réévaluation						
Réserve de réévaluation de l'immeuble	2'887				-101	2'786
Réserve de fluctuations des placements	1'328		106			1'434
Fonds libres						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	902					902
Fonds manifestations internationales	304		55			359
Fonds John Jeffries	1'258					1'258
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
Capital généré						
Capital libre	1'240			607		1'847
Résultat de l'année passée	544			-544		0
Résultat annuel	63		592	-63		592
Capital de l'organisation	8'640	0	753	0	-101	9'292

Comptes	Existant initial 1.1.2020	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2020
Fonds affectés						
Fonds diaspora en Suisse	39					39
Fonds travail des femmes	53		71		-39	85
Fonds droits de l'Homme	64		26		-30	60
Fonds Solidarité protestante suisse	708		426		-404	730
Fonds Églises suisses à l'étranger	369		50		-10	409
Fonds Journées de l'Église en Suisse	163					163
Fonds Aumônerie dans les centres fédéraux	0		420		-420	0
Capital SCR (Conseil suisse des religions)	15		63		-58	20
Capital des fonds (fonds affectés)	1'411		1'056		-961	1'506
Réserves de réévaluation						
Réserve de réévaluation de l'immeuble	2'986				-99	2'887
Réserve de fluctuations des placements	1'291		37			1'328
Fonds libres						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	902					902
Fonds manifestations internationales	274		30			304
Fonds John Jeffries	1'258					1'258
Fonds publications / documentation	5					5
Fonds de solidarité	21					21
Capital généré						
Capital libre	1'240					1'240
Vorjahresergebnis				544		544
Résultat annuel	544		63	-544		63
Capital de l'organisation	8'609	0	130	0	-99	8'640

6. Annexe aux comptes annuels

1 Nom, forme juridique et siège

Sous le nom Église évangélique réformée de Suisse EERS, il existe une association au sens de l'art. 60 ss. CC dont le siège se trouve à Berne.

2 Principes généraux de présentation des comptes

L'EERS présente ses comptes conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes 2014/2015 (Swiss GAAP RPC 21 et RPC fondamentale) et en application des directives de la constitution et du règlement des finances de l'EERS et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat (true & fair view).

Les dispositions du nouveau droit comptable selon art. 957 ss. CO ont été appliquées pour la première fois dans le cadre de l'exercice 2015.

3 Règles de comptabilisation et d'évaluation

Titres	Valeur de marché au jour de référence	
Monnaies étrangères	Cours des devises au jour de clôture	
Créances / prêts	Valeur nominale	
Immeuble	Réévaluation 2010 à la valeur actuarielle Durée de l'amortissement partant de la réévaluation : 40 ans linéaire Les mesures sur le bâtiment sont activées en fonction du tableau des impôts.	
Informatique et équipements	Limite d'activation :	3'000 CHF
	Durée d'amortissement :	3 ans, linéaire
Installations d'exploitation	Limite d'activation :	3'000 CHF
	Durée d'amortissement :	5 ans, linéaire

4 Commentaires relatifs au bilan

4.1 Titres

	31.12.2021	31.12.2020
Obligations suisses	2'933	2'695
Obligations étrangères	463	453
Obligations en monnaies étrangères		
Actions suisses	1'335	1'208
Actions étrangères	1'004	917
Fonds immobilier	0	18
Métaux précieux	0	22
Actifs transitoires		
Somme titres	5'735	5'313

4.2 Créances	31.12.2021	31.12.2020
Caisse de compensation du canton de Berne	0	27
Caisse de pension Abendrot	0	5
Autres débiteurs	0	14
Somme	0	46

4.3 Tableau des immobilisations corporelles	Immeuble	Informatique	Install. d'exploit.
Valeur d'acquisition, état 1.1.2021	4'079	193	56
Entrées		0	7
Sorties		-3	-11
Valeurs d'acquisition 31.12.2021	4'079	190	52
Amortissement cumulé, état 1.1.2021	-1'107	-169	-49
Amortissements	-102	-12	-4
Sorties		3	11
Amortissements cumulés 31.12.2021	-1'209	-178	-42
Immobilisations corporelles nettes 31.12.2021	2'870	12	10

L'immeuble a été réévalué en 2010.

4.4 Provisions	31.12.2021	31.12.2020
Revendication du 20 avril 2021	50	145

Dans les comptes de 2020, le Conseil avait constitué une provision de 145 KCHF pour une revendication liée à l'enquête sur l'ancien président du Conseil qui lui est parvenue le 20 avril 2021. Au terme des investigations de la commission temporaire, les parties se sont entendues sur un montant de 50 CHF pour ladite revendication, de sorte que la provision a pu être réduite de 95 KCHF.

4.5 Comptes de régularisation passif	31.12.2021	31.12.2020
Frais de personnel yc. vacances et heures supplémentaire	151	259
Reformationsstiftung	35	0
Commission d'enquête yc. Rudin-Cantieni	0	93
ProLitteris	0	6
Nettoyage de la bibliothèque	0	42
Publication CESE	0	0
Factures non entrées	48	99
Somme	234	499

4.6 Réserves

Titres

La valeur-cible de la RFV a été fixée à 25% de la valeur des titres en dépôt. Pour y parvenir, 106 TCHF ont été affectés à la RFV.

Réserve de réévaluation de l'immeuble

Dans le cadre de la première évaluation de 2010, une réserve de réévaluation avait été constituée. Les amortissements sur l'immeuble sont imputés à cette réserve.

5 Rémunération des organes dirigeants

Frais de personnel pour les sept membres du Conseil : 577 KCHF (AP: 646 KCHF)

Jetons de présence Journée entière : 750 CHF, mi-journée : 500 CHF
 Supplément pour présider les commissions/
 groupes de travail : 50%

Frais Suisse/étranger Selon les directives de la Conférence suisse des impôts

Nous renonçons à donner des indications relatives aux rémunérations versées aux personnes chargées de la gestion (direction), puisque la direction est assumée par une seule personne.

6 Explications relatives au compte d'exploitation

6.1 <i>Produits</i>	31.12.2021	31.12.2020
Contributions des membres	5'922	6'045
Contributions des membres	5'922	6'045
diaconie.ch	2	3
Diaconie Suisse - Groupes de travail	68	83
Aumônerie CFA – contributions transmises	420	420
Collecte pascale		409
Autres	48	28
Contributions à des projets	538	943
Contributions pour la mission – contributions transmises	964	970
Bossey – sommes cibles transmises	56	56
KEK/CEC	10	10
COE	38	41
CMER	45	48
Autres	11	1
Contribution/sommes cibles pour transmission	1'124	1'126
Fonds travail des femmes – contributions transmises	52	72
Fonds droits de l'Homme – contributions transmises	25	26
Fonds Solidarité protestante suisse	251	406
Collectes pour fonds	328	504
6.2 Structures et frais administratifs	31.12.2021	31.12.2020
Synode	567	653
Conseil	487	885
Bureau de la présidente	408	423
Services centraux	904	815
Infrastructure	245	157
Immeuble	205	204
Bibliothèque	8	36
Frais administratifs des secteurs	40	49
Somme	2'864	3'222
6.3 Produits financiers	31.12.2021	31.12.2020
Bénéfice/perte de cours réalisé	247	-4
Bénéfice/perte non réalisé obligations en CHF	-78	1
Bénéfice/perte non réalisé obligations étranger	-22	-12
Bénéfice/perte non réalisé actions CHF	159	-26
Bénéfice/perte non réalisé actions étranger	15	44
Bénéfice/perte non réalisé autres	0	2
Intérêts et dividendes	33	50
Dividendes thésaurisés	51	35
Somme des produits financiers	405	90
6.4 Produits/charges extraordinaires	31.12.2021	31.12.2020
Dissolution de provisions non nécessaires	95	
Dissolution de provisions non nécessaires (autres)	11	50
Somme	106	50

7 Explications relatives aux flux de trésorerie

Le compte des flux de trésorerie retrace les modifications des liquidités de l'organisation résultant des entrées et des sorties de fonds liées aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Le flux de trésorerie a été déterminé selon la méthode indirecte.

8 Explications relatives aux variations du capital

L'affectation des fonds est régie par les règlements des fonds respectifs.

Le Fonds pour le travail des femmes a pour mandat de soutenir tant les activités des Femmes protestantes en Suisse (FPS) que d'autres projets visant à promouvoir par des contributions annuelles le travail de femmes. Les collectes pour le fonds ont rapporté 52 KCHF, soit encore une fois à peu près 20 KCHF de moins que l'année précédente. 50 KCHF sont allés aux FPS, 12 KCHF ont été affectés à trois autres projets.

Conformément au mandat, le Fonds en faveur des droits humains est administré par l'œuvre d'entraide des Églises protestantes EPER. Les prélèvements du fonds ont permis de soutenir neuf projets en Suisse et à l'étranger par des contributions de 200 à 5'000 CHF.

Le Fonds Solidarité protestante Suisse PSS a octroyé la somme de 120 KCHF respectivement à la Chiesa evangelica riformata nel Ticino, à l'Église réformée évangélique du canton de Neuchâtel et à l'Église protestante de Genève. Il a également versé 10 KCHF à la Bernische Waldenserhilfe pour compenser une partie des dépenses supplémentaires occasionnées par la pandémie de Covid-19, ainsi que 35 KCHF à la Fondation de la Réformation (collecte de la Réformation).

L'offrande des catéchumènes d'un montant de 74 KCHF a soutenu un projet pour les jeunes en Ukraine. Un montant « coup de cœur » de 20 KCHF est allé à la Fondation Crêt-Bérard. En outre, des frais généraux occasionnés par un dépliant et un congrès ont été financés avec ce fonds.

En 2017, l'Assemblée des délégués avait décidé de ne plus organiser la collecte pour le Fonds des Églises suisses à l'étranger CESE dès 2018 et d'utiliser le solde de la fortune du fonds pour financer des projets concrets des Églises suisses à l'étranger.

En 2021, un projet de la Swiss Church de Londres a bénéficié d'un soutien de 30 KCHF et un projet de la Chiesa Cristiana Protestante à Milan a obtenu 18 KCHF.

L'EERS assume des tâches administratives pour le compte du Conseil suisse des religions SCR. En janvier 2016, la Fédération des organisations islamiques en Suisse a transféré la fortune du SCR à hauteur de 43 KCHF à la FEPS. Le capital du SCR apparaît dans le bilan de la FEPS comme un fonds affecté depuis 2015.

La réserve de réévaluation de l'immeuble est réduite chaque année du montant de l'amortissement. 106 KCHF ont été injectés à la réserve de fluctuations de la valeur des titres qui s'élève désormais à 25% des effets en portefeuille.

Le Fonds des manifestations internationales apporte une aide financière à des projets de grande envergure des organisations internationales, en particulier les assemblées plénières. Le fonds est alimenté chaque année par 30 KCHF. En 2021, ce montant a été complété par 25 KCHF supplémentaires pour le financement de la présence suisse à l'Assemblée du COE à Karlsruhe en 2022.

9 Prévoyance professionnelle

Le régime de prévoyance professionnelle basé sur la primauté des cotisations est réglé à travers un contrat d'affiliation à la caisse de pension Fondation Abendrot. Au 30.11.2021, le degré de couverture se montait à 121,8%.

Les frais de la prévoyance professionnelle se sont élevés à 369 KCHF. Ils sont compris dans les frais de personnel. Aucune obligation n'existait envers l'institution de prévoyance en date du 31.12.2021.

10 Personnel

Au 31 décembre 2021, 32 (2020 : 31) collaboratrices et collaborateurs étaient employés pour 22,7 (2020 : 22,6) équivalents plein temps.

11 Contribution des membres

En dérogation au règlement concernant la clé de répartition des contributions, l'AD a fixé la contribution de l'Église évangélique réformée de Bâle-Ville pour 2021 à 50 KCHF.

7. Charges des projets et des «services et offres»

7.1. Aperçu

Projets	Personnel	Frais généraux	Comptes 21	Budget 21	Comptes 20
Être Église protestante sur trois plans	335	74	409	500	651
Champs d'action	37	1	38	90	34
100 ans de la FEPS	0	0	0	0	47
Identité visuelle	12	0	12	42	23
Site internet avec hub	47	1	48	183	89
Collaboration des présidences	179	62	241	61	363
Mise en route de l'EERS	60	10	70	124	95
Être Église protestante avec d'autres	221	1'592	1'813	1'768	1'705
Œcuménisme en Suisse	51	53	104	74	71
CEPE	26	71	97	127	74
Œcuménisme dans le monde	115	340	455	548	399
Œuvres et organisations missionnaires	26	0	26	34	26
Chrétiens menacés	3	4	7	30	9
Fonds transférés	0	1'124	1'124	955	1'126
La foi et la proclamation protestantes	70	567	637	453	503
Prix de la prédication	0	0	0	0	1
Vie chrétienne	1	11	12	1	4
Solidarité protestante Suisse	69	9	78	107	103
Fonds transférés	0	547	547	345	396
La célébration et la prière protestantes	193	422	615	560	565
Travail liturgique	141	3	144	142	157
Oeco et sauvegarde de la Création	26	26	52	0	6
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	18	9	27	23	31
Droits d'auteur	8	384	392	395	371
L'action protestante	408	638	1'046	1'063	1'353
Diaconie	236	88	324	321	278
Politique migratoire et d'asile	84	40	124	151	112
Politique des femmes et de genre	88	27	115	104	100
Fonds transférés	0	483	483	487	863
L'engagement public protestant	419	276	695	770	642
Relations publiques de l'EERS	159	58	217	271	243
Positions évangéliques	111	79	190	129	132
Défense d'intérêts et prise d'influence	125	80	205	236	162
Paix religieuse	24	34	58	99	77
Fonds transférés	0	25	25	35	28
Frais généraux des projet / non encore attribués	0	26	26	276	28
Total projets	1'646	3'595	5'241	5'390	5'448

7.2. Explications au sujet des charges des projets et des <services et offres>

Généralités

En 2021, les charges présentées jusqu'ici comme charges de projets ont été pour la première fois ventilées entre charges de projets et <services et offres> comme le prévoit le règlement des finances en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2022. Les commentaires ci-dessous s'en tiennent toujours à la répartition des contenus par thèmes. La répartition entre projets et <services et offres> est présentée dans le tableau des pages 20-21.

Au total, les dépenses pour les projets et les <services et offres> ont été inférieures d'environ 150 KCHF au budget. L'écart se monte à 320 KCHF une fois corrigé par le montant des dons et collectes des Églises membres aux organisations internationales et aux œuvres protestantes d'entraide et missionnaires, soit près de 170 KCHF présentés comme postes transitoires dans le compte d'exploitation de l'EERS.

Sur cet écart, 180 KCHF sont imputables aux projets. Les champs d'action et les comités stratégiques sont concernés, mais la différence s'explique également par les restrictions qui subsistaient en 2021 en raison des directives des autorités pour endiguer la pandémie de Covid-19. Ainsi, certains projets, tels que l'obtention de deux labels environnementaux, ont été ajournés, des conférences et des réunions n'ont parfois eu lieu que virtuellement et des voyages prévus ont été reportés.

Être Église protestante sur trois plans

Le budget prévoyait six champs d'action, chacun devant être traité par un comité stratégique. Le Synode a finalement adopté trois champs d'action en été 2021 : Sauvegarde de la Création, Formation et professions et Communication. Au cours du deuxième semestre 2021, des frais internes de personnel pour environ 10 KCHF par champ d'action ont notamment été engendrés par la mise en place des comités stratégiques. En outre, deux comités ont tenu une première réunion virtuelle à la fin de l'année.

L'EERS a aidé plusieurs paroisses à intégrer le logo sur leur site internet. Elle a également véhiculé son identité visuelle à travers un insigne à épingle et divers produits griffés EERS, par exemple des dépliants ou le vin de l'Église.

Au cours du premier semestre 2021, la présence de l'EERS sur internet était marquée par les projets <Atonécoute> et <Offreunelumière>. Comme ces deux projets étaient directement liés à la pandémie de Covid-19, les heures de travail et les dépenses matérielles ont été comptabilisées dans le projet <Coronavirus>. Ce projet figure sous la rubrique <Collaboration des présidences d'Église>, car les mesures relatives à la pandémie ont toujours été prises en étroite concertation avec la CPE et la task force. Le projet <Site internet de l'EERS> a ainsi été déchargé.

Des dépenses d'environ 70 KCHF ont été engagées pour le projet <Offreunelumière>. D'autres tâches et mesures en rapport avec la pandémie, comme les accords avec les Églises membres et la CPE, le projet Corona Learnings ou les frais de personnel pour une éventuelle célébration de commémoration de la Passion ont coûté 90 KCHF supplémentaires.

Les séances ordinaires de la CPE, y compris une retraite en décembre, ont absorbé près de 50 KCHF.

Sous le mot-clé <Mise en route de l'EERS> sont regroupés divers aspects tels que la poursuite des travaux sur différents règlements et ordonnances (20 KCHF), l'état des lieux des

champs d'action (40 KCHF) ou le travail théologique de fond (10 KCHF). Les règlements et ordonnances ont coûté près de 40 KCHF de moins que prévu au budget. Le budget partait du principe que le règlement des finances serait adopté dès novembre 2020. Comme cela n'a pas été le cas, la poursuite des travaux sur d'autres règlements et ordonnances a été en partie reportée à 2022.

Le travail théologique de fond, avec comme priorité la mission donnée par la constitution, a été effectué dans une moindre mesure en raison d'autres priorités.

Être Église protestante avec d'autres

L'engagement de l'EERS pour l'œcuménisme en Suisse consiste notamment à soutenir la Communauté de travail des Églises chrétiennes CTEC.CH par des contributions (50 KCHF) et la mise à disposition de ressources de personnel.

Par ailleurs, des frais de personnel et des frais généraux d'un montant d'un peu plus de 35 KCHF ont été occasionnés par la collaboration avec l'Église catholique romaine, notamment pour une rencontre de délégations et la préparation d'une conférence commune, ainsi que pour l'élaboration d'une stratégie partielle en matière d'œcuménisme et pour la traduction du livre «Saints» en français.

Une contribution de 60 KCHF a été versée à la Communion d'Églises protestantes en Europe CEPE, comme les années précédentes. Les travaux courants en faveur de la CEPE ont engendré des frais de personnels de quelque 10 KCHF. En outre, l'EERS a organisé, en collaboration avec la CEPE et la CMER, le congrès «What can be learned from Corona ?» et l'a soutenu avec des ressources de personnel et matérielles à hauteur de 30 KCHF.

Les organisations internationales ont été soutenues par des contributions ordinaires, des dons des Églises membres et des contributions à des projets :

	Contr. ordinaires	Contr. aux projets	Dons Égl. mbres	Total
KEK	85		10	95
COE	130	40	38	208
CMER	50	9	45	104

En outre, des dépenses de personnel d'un peu plus de 70 KCHF ont été occasionnées. Les écarts par rapport au budget s'expliquent par les dons transitoires des Églises membres. Ces derniers n'avaient pas été budgétisés.

La participation suisse à l'Assemblée du COE a entraîné des dépenses d'environ 50 KCHF.

Les fonds transférés sont allés aux organisations missionnaires et à l'Institut œcuménique de Bossey.

La foi et la proclamation protestantes

Sous le mot-clé «Vie chrétienne», une contribution à la Journée des Églises à Glaris d'un montant de 10 KCHF a été comptabilisée.

La conférence Solidarité protestante suisse SPS a été soutenue par la chancellerie sur le plan administratif et de la communication. Les frais de personnel ont été légèrement supérieurs au budget avec environ 70 KCHF, les frais généraux ont été inférieurs de 20 KCHF. Une partie des mandats externes prévus pour la communication des projets a pu être réalisée en interne par la chancellerie.

Les frais de personnel de la chancellerie pour l'administration de la conférence, la comptabilité et la communication ont été financés par le budget ordinaire de la chancellerie. Les frais généraux pour la communication des projets ont été financés par le fonds SPS.

Les contributions des fonds ont été financées par le fonds SPS et par le fonds CESE.

La célébration et la prière protestantes

Sous «Travail liturgique», est recensé le temps de travail consacré par la chancellerie à la commission de liturgie, aux travaux pour un recueil de chant EERS ainsi qu'à la préparation des cultes synodaux et autres recueils.

Sous la rubrique «oeco et sauvegarde de la Création» est comptabilisé le temps alloué aux réunions du comité de l'association *oeco Églises pour l'environnement*. En 2021, l'EERS a en outre soutenu cette association en participant au groupe de travail qui a préparé le matériel pour la «Saison de la Création» et celui qui a organisé le culte de la Saison de la Création à Genève, ainsi qu'en versant une contribution de 20 KCHF. Cette dernière était destinée à la mise en place d'un secrétariat en Suisse romande.

Les «Messages à l'occasion des fêtes religieuses» ont pris la forme d'une carte de Pentecôte et d'une carte de Noël.

Les frais de droits d'auteur englobent les redevances pour les droits d'auteur à Suisa (musique), Pro Litteris (textes et images), VG Musikedition (copies pour l'usage durant le culte), ainsi que les dépenses d'assistance juridique versées à la faîtière des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN) que l'EERS verse pour ses Églises membres.

L'action protestante

Sous le mot-clé «Diaconie» sont réunis le site internet diaconie.ch (75 KCHF), l'assemblée plénière, les comités et les groupes de travail et commissions de Diaconie (160 KCHF), la commission de vérification (20 KCHF), l'aumônerie de l'Armée (30 KCHF), les soins palliatifs (20 KCHF) et d'autres projets comme «ENSA – Premiers secours en santé mentale» ou l'aumônerie dans les milieux de santé.

L'EERS soutient l'aumônerie dans les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile (55 KCHF), soigne les relations avec les partenaires dans le domaine de la politique de la migration (40 KCHF) et s'engage dans d'autres projets et services de moindre envergure (30 KCHF).

Dans le domaine de la politique des femmes et des genres, la Conférence Femmes représente l'offre la plus importante de l'EERS. Avec un peu plus de 70 KCHF, les dépenses ont été inférieures de 10 KCHF au budget.

Le guide de langue inclusive en Église «Accueillir en mots et en images» (20 KCHF) n'était pas prévu au budget.

D'autres dépenses ont été engagées pour le projet de prévention des transgressions et pour les directives de protection de l'intégrité sur le lieu de travail, ainsi que pour le Fonds pour le travail des femmes et le label UND.

Les contributions extraordinaires des Églises membres en faveur de l'aumônerie dans les centres fédéraux (420 KCHF) ont été transférées conformément à la clé de répartition.

Les contributions des fonds ont été prélevées du Fonds pour le travail des femmes.

L'engagement public protestant

Le poste des relations publiques de l'EERS intègre le temps de travail des collaboratrices et collaborateurs du service de la communication qui ne peut être attribué à un projet concret. Le travail médiatique en général et l'assistance pour le travail avec les médias en font partie. Les charges sont restées inférieures au budget, étant donné que plus d'heures de travail ont pu être ventilées sur des projets concrets et qu'en plus, des vacances n'ont pas encore été repourvues.

L'EERS prend position sur différents thèmes de société. En 2021, le thème du «mariage pour tous» a de nouveau constitué un point fort avec trois tables rondes à Bâle, Berne et Genève. Les frais de personnel se sont élevés à près de 80 KCHF et les frais générés à 15 KCHF.

Les dépenses pour la Journée des droits humains et le Dimanche des réfugiés ont été inférieures de 10 KCHF au budget et aux années précédentes.

Par ailleurs, un projet de livre traitant du sujet de la fin de vie et des soins palliatifs n'a pas été réalisé en raison d'un changement de priorités.

Comme les années précédentes, l'EERS a contribué au Prix du jury œcuménique au festival du film de Locarno (10 KCHF), à R/TV Tessin (28 KCHF) et à diverses publications universitaires (20 KCHF). Une augmentation unique de la contribution de 14 KCHF a été consentie à R/TV Tessin.

La défense des intérêts et la prise d'influence dans le sens des Églises sont poursuivies à travers différents projets et services. Le plus grand projet individuel dans ce domaine est le Forum politique de Berne dont l'EERS est membre de l'organe responsable ; le Forum a été soutenu par une contribution en espèces et en ressources de personnel (90 KCHF). Cette rubrique englobe en outre la participation à des commissions extraparlimentaires (30 KCHF), le monitoring des activités au Palais fédéral (20 KCHF), les frais de personnel pour les consultations et les prises de position (15 KCHF) ainsi que les projets écologiques de l'EERS (30 KCHF).

Les frais de personnel pour la collaboration dans les commissions extraparlimentaires ont été nettement supérieurs aux montants inscrits au budget. Il n'était notamment pas prévu de consacrer autant de temps de travail à la Commission nationale d'éthique CNE. La CNE s'est penchée sur des questions d'actualité liées à la pandémie de Covid-19 et s'est réunie plus souvent que d'habitude en 2021.

Les projets écologiques sont restés nettement en dessous du budget de 60 KCHF. Les restrictions imposées par la pandémie expliquent en partie les retards pris par ces projets. La contribution à *oeco Église pour l'environnement* a été budgétisée sous cette rubrique, mais présentée sous forme de charge pour l'association.

La paix religieuse a été encouragée par la contribution au Conseil suisse des religions (26 KCHF) et par l'engagement de personnel pour l'entretien des relations avec la Fédération suisse des communautés israélites FSCI (8 KCHF) et d'autres dialogues interreligieux.

Les contributions de fonds ont été prélevées du Fonds pour les droits de l'Homme.

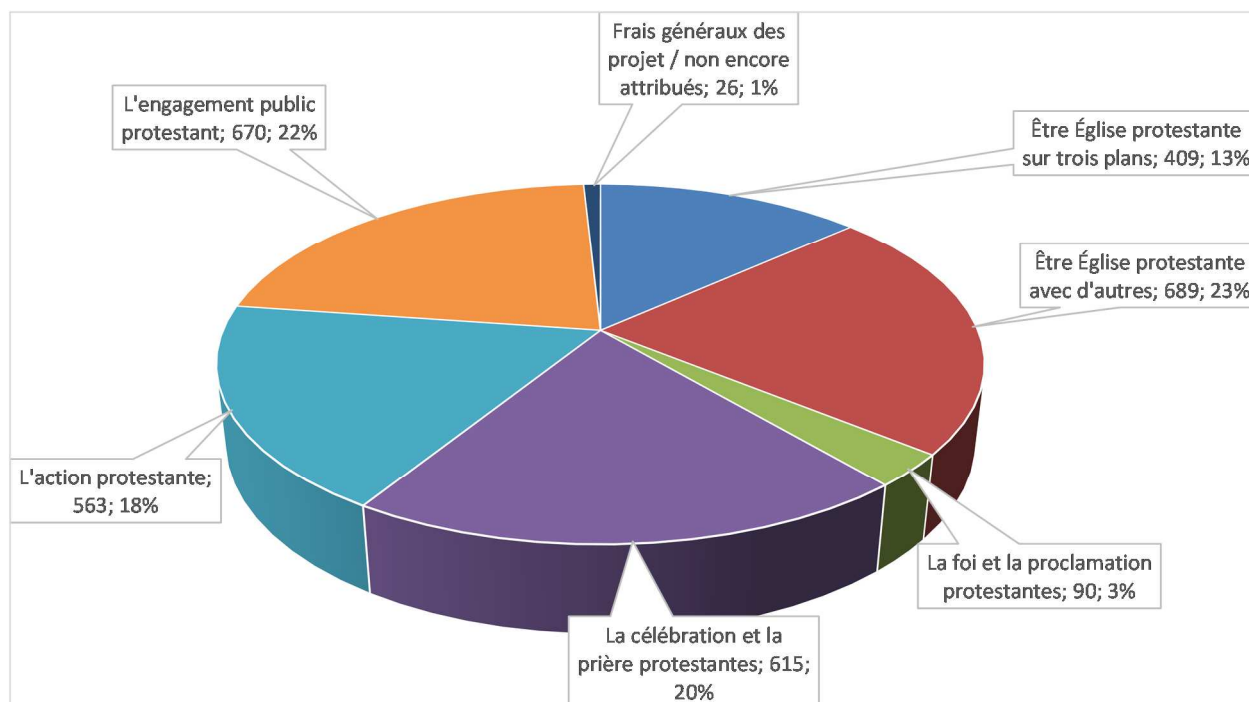
7.3. Charges pour des projets et des «services et offres»

Projets	Services et offres			Projets			Total		Somme
	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	
Être Église protestante sur trois plans	25	37	62	310	37	347	335	74	409
Champs d'action	0	0	0	37	1	38	37	1	38
100 ans de la FEPS	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Identité visuelle	0	0	0	12	0	12	12	0	12
Site internet avec hub	0	0	0	47	1	48	47	1	48
Collaboration des présidences	21	37	58	158	25	183	179	62	241
Mise en route de l'EERS	4	0	4	56	10	66	60	10	70
Être Église protestante avec d'autres	156	1'576	1'732	65	16	81	221	1'592	1'813
Œcuménisme en Suisse	51	53	104	0	0	0	51	53	104
CEPE	12	66	78	14	5	19	26	71	97
Œcuménisme dans le monde	64	329	393	51	11	62	115	340	455
Œuvres et organisations missionnaires	26	0	26	0	0	0	26	0	26
Chrétiens menacés	3	4	7	0	0	0	3	4	7
Fonds transférés	0	1'124	1'124	0	0	0	0	1'124	1'124
La foi et la proclamation protestantes	70	557	627	0	10	10	70	567	637
Prix de la prédication	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Vie chrétienne	1	1	2	0	10	10	1	11	12
Solidarité protestante Suisse	69	9	78	0	0	0	69	9	78
Fonds transférés	0	547	547	0	0	0	0	547	547

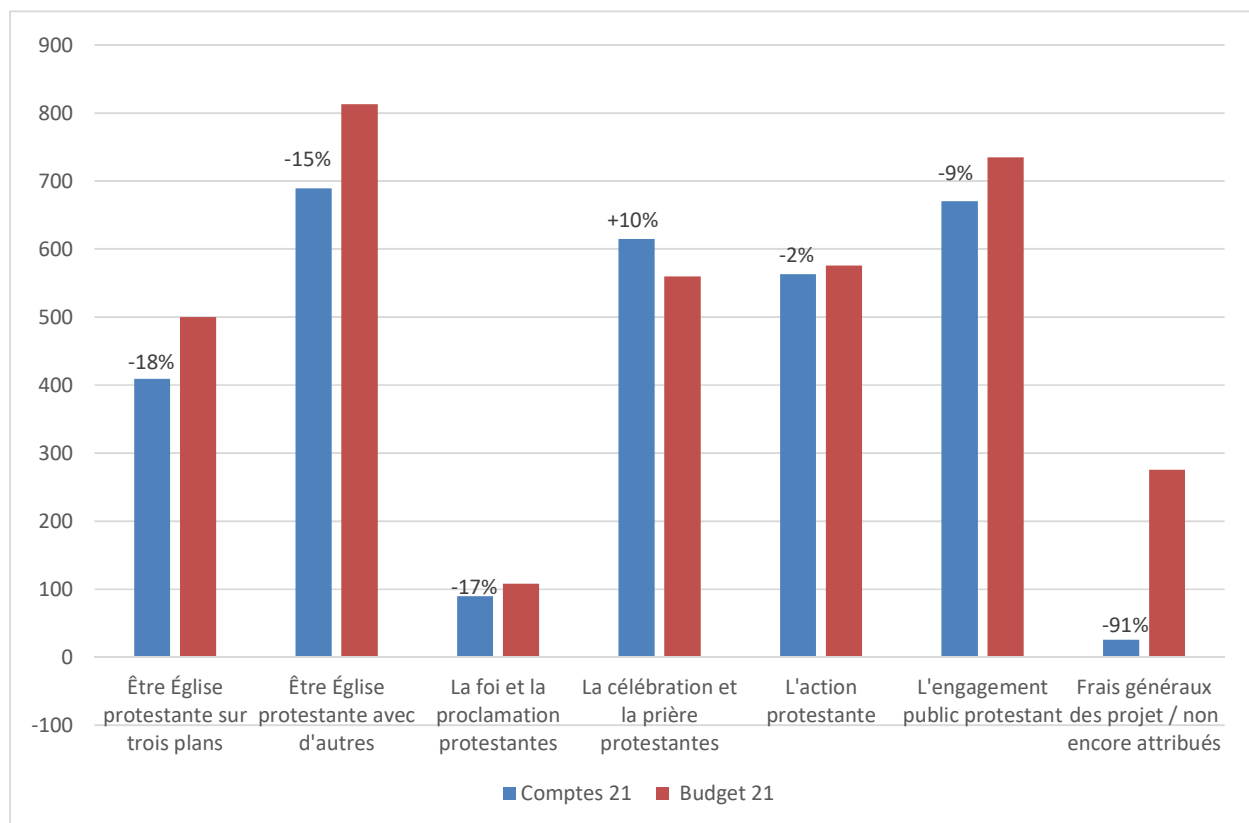
Projets	Services et offres			Projets			Total		Somme
	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	Total	Personnel	Frais généraux	
La célébration et la prière protestantes	174	422	596	19	0	19	193	422	615
Travail liturgique	122	3	125	19	0	19	141	3	144
Oeco et sauvegarde de la Création	26	26	52	0	0	0	26	26	52
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	18	9	27	0	0	0	18	9	27
Droits d'auteur	8	384	392	0	0	0	8	384	392
L'action protestante	372	624	996	36	14	50	408	638	1'046
Diaconie	220	84	304	16	4	20	236	88	324
Politique migratoire et d'asile	84	40	124	0	0	0	84	40	124
Politique des femmes et de genre	68	17	85	20	10	30	88	27	115
Fonds transférés	0	483	483	0	0	0	0	483	483
L'engagement public protestant	283	181	464	136	95	231	419	276	695
Relations publiques de l'EERS	159	58	217	0	0	0	159	58	217
Positions évangéliques	23	62	85	88	17	105	111	79	190
Défense d'intérêts et prise d'influence	77	2	79	48	78	126	125	80	205
Paix religieuse	24	34	58	0	0	0	24	34	58
Fonds transférés	0	25	25	0	0	0	0	25	25
Non encore attribués	0	26	26	0	0	0	0	26	26
Total	1'080	3'423	4'503	566	172	738	1'646	3'595	5'241

7.4. Charges des projets par domaine thématique

Sans transferts ni contributions de fonds affectés, en %



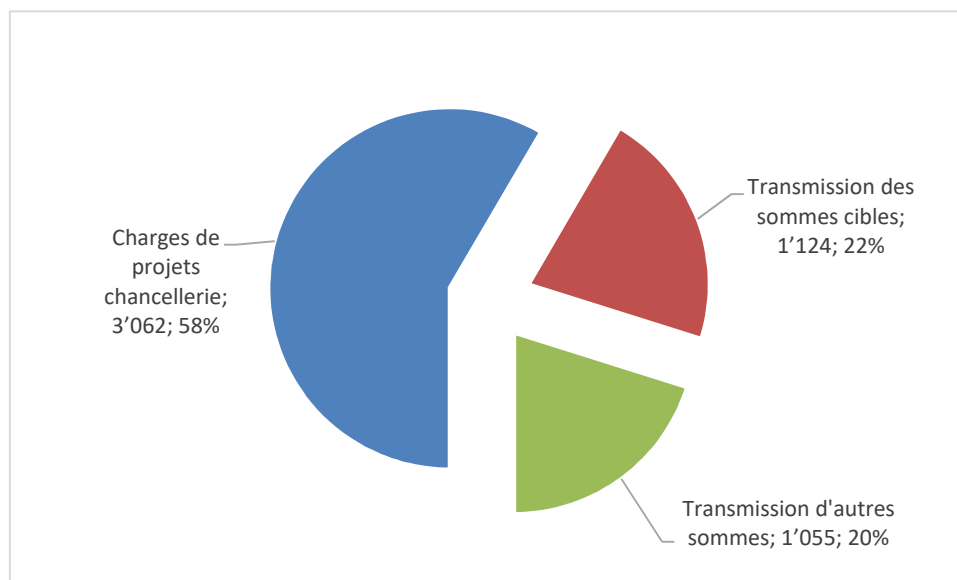
En %, en comparaison avec le budget



7.5. Répartition des charges par objectif

En 2021, 42% des dépenses totales pour les projets et les «services et offres» étaient des contributions transférées. Les transferts aux œuvres d'entraide et missionnaires protestantes et à l'Institut œcuménique de Bossey ou pour l'aumônerie dans les centres fédéraux pour requérantes et requérants d'asile sont restées à peu près au même niveau que l'année précédente. Les contributions provenant de fonds ont été légèrement supérieures à celles de l'année précédente, en particulier les contributions du fonds SPS.

Répartition des charges des projets en projets de l'EERS et en contributions

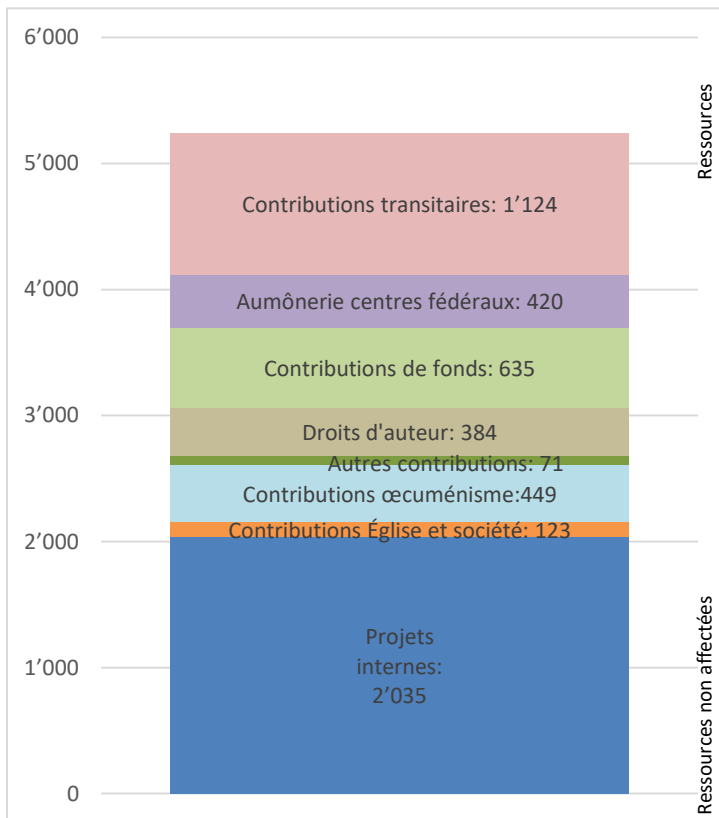


Le graphique de la page suivante classe la totalité des charges des projets de 5'241 KCHF en fonction de l'influence que le Conseil peut exercer sur l'utilisation des fonds.

Moins de 40% des dépenses pour les projets et les «services et offres» étaient destinés au travail de la chancellerie. Un peu plus de 60% étaient des projets externes et des contributions payées par l'EERS pour ses Églises membres :

- Près de 30% des charges vont au compte de contributions en transit vers les œuvres d'entraide et missionnaires, l'Institut œcuménique de Bossey, d'autres dons ou des contributions extraordinaires des Églises membres pour l'aumônerie dans les centres fédéraux.
- Les contributions aux projets provenant de fonds dédiés ont représenté un peu plus de 12% des dépenses pour les projets et les «services et offres». Les contributions concrètes sont fixées par les commissions du Conseil et sur la base de l'affectation des dons.
- Un peu plus de 7% des charges pour les projets et les «services et offres» sont des taxes pour les droits d'auteur. L'EERS a conclu des contrats avec les sociétés de gestion des droits d'auteur en faveur des paroisses protestantes de Suisse.
- Un peu plus de 8,5% des charges étaient des contributions aux organisations internationales et à l'œcuménisme en Suisse.
- Quelques 2 % des contributions ont été orientées vers des institutions qui abordent des thèmes ecclésiaux («Église et société») ainsi que vers d'autres organisations, notamment dans le domaine de la migration et des soins palliatifs («autres contributions»).

Charges selon affectation à but précis, en KCHF



8. Charges structurelles

	Personnel	Frais généraux	Comptes 21	Budget 21	Comptes 20
Synode	243	324	567	354	653
Conseil	457	30	487	648	885
Bureau de la présidente	386	22	408	400	423
Services centraux	839	65	904	792	815
Infrastructure	53	192	245	221	157
Immeuble	2	203	205	202	204
Bibliothèque	5	3	8	14	36
Frais administratifs des secteurs	40	0	40	12	49
Total	2'025	839	2'864	2'643	3'222

Synode

Les charges pour le Synode ont dépassé le budget d'un peu plus de 210 KCHF. Cela s'explique notamment par les frais généraux pour un synode supplémentaire en septembre 2021 et la mise en œuvre des directives des autorités liées à la pandémie de Covid-19. Les synodes de juin et de septembre ont dû être organisés à nouveau à BernExpo au lieu de l'Hôtel du gouvernement de Berne, comme cela avait été prévu. Des dépenses d'un peu plus de 110 KCHF ont été engagées à cet effet. En outre, près de 50 KCHF ont été dépensés pour l'interprétation des séances du bureau du Synode, les discussions de la présidence du Synode avec la commission d'enquête et pour la préparation de la conférence de presse.

Les frais de personnel des collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie ont été supérieurs de 10 KCHF au budget. Ce dépassement est imputable notamment aux préparatifs du synode supplémentaire et de la conférence de presse. Les frais de personnel ont été générés par l'assistance administrative, la secrétaire du Synode et d'autres soutiens tels que le contrôle interne des traductions et les participations de collaboratrices et collaborateurs aux synodes.

Conseil

Les frais de personnel comprennent l'indemnisation des membres du Conseil et les frais de personnel annexes (315 KCHF), ainsi que les charges de la chancellerie pour le soutien administratif du Conseil et le temps de travail des chargées et chargés de dossier (140 KCHF).

Le règlement des finances, que le Synode a mis en vigueur au 1^{er} janvier 2022, régit désormais l'indemnisation des membres du Conseil. Le budget partait du principe que le règlement des finances entrerait en vigueur en 2021 déjà et les indemnités ont été budgétisées en conséquence. En fait, les indemnités du Conseil ont été calculées selon l'ordonnance sur les indemnités du Conseil encore en vigueur, sous la forme d'une indemnité de base et d'un forfait journalier. À cause de la pandémie, les forfaits journaliers versés ont été inférieurs à la moyenne des années précédentes. Au total, les frais de personnel pour les membres du Conseil ont donc été inférieurs de 60 KCHF par rapport au budget.

Les charges prévues pour les collaboratrices et collaborateurs de la chancellerie sont restées inférieures de 15 KCHF au budget.

Les frais généraux sont également restés loin derrière les montants budgétisés. En raison des restrictions imposées par la pandémie de Covid-19, de nombreux rendez-vous des membres du Conseil à l'extérieur ont été annulés. Les frais de représentation ont donc été

inférieurs d'environ 40 KCHF au budget. En outre, moins de mandats externes ont été attribués (-15 KCHF par rapport au budget) et la somme relevant de la compétence du Conseil n'a pas été sollicitée.

Bureau de la présidente

Le règlement des finances, que le Synode a mis en vigueur au 1^{er} janvier 2022, régit désormais l'indemnisation de la présidente. Le budget partait du principe que le règlement des finances entrerait en vigueur dès 2021 et a budgétisé l'indemnité en conséquence. Au total, les frais de personnel pour la présidente ont donc dépassé le budget de 30 KCHF.

Les frais généraux ont été moins importants que le budget, car la présidente a pu se rendre à moins de rendez-vous à l'étranger que prévu en raison de la pandémie de Covid-19. En outre, les dépenses pour les honoraires et autres frais divers ont été inférieures au budget.

Services centraux

Les services centraux regroupent les dépenses liées à la direction de la chancellerie ainsi qu'à la gestion des finances et du personnel. Les dépenses de personnel ont été plus élevées que prévu au budget. L'écart tient au fait que dans les prévisions, il était supposé que les collaboratrices et collaborateurs des services centraux travailleraient plus souvent pour des projets concrets que cela n'a été le cas en fait.

Infrastructure

En font partie les dépenses pour l'informatique, y compris les amortissements (90 KCHF), la formation continue, le recrutement de personnel et d'autres dépenses.

Au total, les dépenses ont dépassé le budget d'un peu plus de 20 KCHF. Le nouveau mobilier acheté pour la salle de réunion et pour les bureaux y a notamment contribué.

Immeuble

Le bien immobilier réévalué en 2010 est amorti à hauteur d'environ 100 KCHF par an sur 40 ans. Les autres dépenses sont liées aux taxes et à l'entretien. L'entretien courant a nécessité moins de dépenses que la moyenne des années précédentes.

Bibliothèque

Les dépenses de personnel et les frais généraux sont légèrement inférieurs au budget.

Charges administratives des départements

Rapports, y compris rapport d'activité, commission du personnel, travaux de traduction, etc.

9. Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 34 421 88 10
Fax +41 34 422 07 46
www.bdo.ch

BDO SA
Kirchbergstrasse 215
3401 Burgdorf

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au synode de l'

Église évangélique réformée de Suisse (EERS), Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe, pages 6 à 14) de l'Église évangélique réformée de Suisse (EERS) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et à la constitution ainsi qu'au règlement des finances incombe au Conseil alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entité contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21, et qu'ils ne sont pas conformes à la loi et à la constitution ainsi qu'aux règlements des finances.

Berthoud, le 13 avril 2022

BDO SA

Thomas Stutz

Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé

pm Maik Morf

Réviseur agréé

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.